



CRITERIUM ASGRA 2019

Mercredi 15 & Jeudi 16 Mai 2019

GOLF DE LA BRESSE

Le Critérium ASGRA est une compétition co-organisée par l'Association des Seniors Golfeurs Rhône-Alpes (ASGRA), l'Amicale Seniors du Golf de La Bresse et la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements des compétitions en vigueur à l'ASGRA.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements des compétitions.
« **Epreuve non fumeur y compris cigarette électronique** »

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Seuls les membres de l'ASGRA peuvent participer à ce critérium.

Epreuve ouverte

- aux **Seniors Dames et Messieurs âgés de 50 ans (nés avant le 14/05/1969)**
- aux **Vétérans Dames et Messieurs âgés de 65 ans au jour de la première épreuve en simple de l'ASGRA, c'est-à-dire le 11 avril 2019 (nés avant le 10/04/1954)**, licenciés de la Fédération Française de Golf, et dont le certificat médical ou le questionnaire de santé, de l'année en cours, a été enregistré à la date du contrôle des inscrits.

Ce critérium ne compte pas pour le classement du Mérite National Amateurs Seniors et le droit de la f.f.golf de 35 € n'est donc pas requis.

Les résultats de chacune des 2 journées sont pris en compte dans les classements de l'ASGRA, à savoir classements individuels et Challenge Rhône-Alpes.

INDEX ET SERIES

Conformément au règlement ASGRA pour les compétitions individuelles, la limite d'index pour les inscriptions est de **26,4 pour les messieurs** et **30,4 pour les dames**.

Il y a 2 séries dans chaque catégorie : Dames, Messieurs et Vétérans Dames et Vétérans Messieurs et les index sont les mêmes que ceux des compétitions individuelles ASGRA :

- **1^{ère} série Hommes** : de 0 à 15,4 – **1^{ère} série Dames** de 0 à 18,4
- **2^{ème} série Hommes** : de 15,5 à 26,4 – **2^{ème} série Dames** de 18,5 à 30,4

INSCRIPTIONS

Le champ de joueurs est limité à **135** joueurs dont au minimum 45 joueurs Messieurs de 2^{ème} série et 30 Dames. Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de joueurs messieurs de 2^{ème} série et de dames.

Les inscriptions sont faites **individuellement**, à l'aide de la fiche jointe.

Les inscriptions doivent parvenir au **plus tard le lundi 6 mai 2019** au Golf de La Bresse.

La liste des joueurs retenus sera publiée sur le site de l'ASGRA (www.seniorsgolfeursrhone-alpes.org) et celui du golf de La Bresse (www.golfdelabresse.fr) à partir **du vendredi 10 mai 2019**.

DROIT DE JEU

Le montant est fixé à **80 €** pour les deux jours de compétition et pour un parcours de reconnaissance à faire entre le 7 et le 14 mai hors week-end et jours fériés et après réservation auprès du secrétariat du Golf de La Bresse - Tél : **04 74 51 42 09**.

Le règlement doit être joint à l'inscription, par chèque à l'ordre du **Golf de La Bresse**.

Le droit de jeu sera remboursé aux joueurs non retenus pour la compétition ou qui se désisteraient avant la date limite des inscriptions.

Le droit d'inscription des joueurs de La Bresse et du Gouverneur est fixé à **25 €**.

FORMULE DE JEU

- 36 trous **en Stableford** (18 trous par jour)

- Marques de départs :

- Dames 1^{ère} série et 2^{ème} série : repères **5 rouges**

- Messieurs 1^{ère} série et 2^{ème} série : repères **3 jaunes**

- Trois joueuses ou joueurs par partie toutes les 11 minutes

- **Les Dames, les Messieurs, les 1^{ères} et 2^{èmes} séries jouent séparément**

- **Départage** : il n'y a pas de play-off.

Le départage est effectué automatiquement par le programme informatique de la *ff golf* selon les principes suivants : les ex-æquo sont départagés sur les 9, 6, 3, et le dernier trou. Si l'égalité subsiste les scores trou par trou en remontant (17^{ème}, 15^{ème}, 14^{ème}, 12^{ème}, etc.) sont comparés.

- **Comportement et Etiquette** : Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

DEPARTS

Horaire et Ordre des départs * :**

- **Le mercredi 15 mai 2019** 1^{er} départ à 7h30

Lors du premier tour, le tirage se fait dans l'ordre croissant des index

- **Le jeudi 16 mai 2019** : 1^{er} départ à 7h30

Pour les deux séries, dans l'ordre inverse des résultats « brut » du premier tour en alternant des groupes « masculins » et des « groupes féminins ».

Les heures de départ du 1^{er} jour seront publiées **le 12 mai 2019** sur le site Internet de l'ASGRA et celui du golf de La Bresse (www.golfdelabresse.fr).

Les heures de départ du 2^{ème} jour seront affichées au club de La Bresse le 15 mai 2019 dans la soirée et publiées sur le site internet du golf et de l'ASGRA.

** selon le nombre d'inscrits les horaires sont susceptibles d'être modifiés et les départs peuvent se faire des 1 et 10.

REMISE DES PRIX

Le jeudi 16 mai, au club house du golf de La Bresse, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

DOTATION

- ▶ Premiers brut Dames dans chaque série
- ▶ Premiers brut Messieurs dans chaque série
- ▶ Premiers et deuxièmes net Dames dans chaque série
- ▶ Premiers et deuxièmes net Messieurs dans chaque série
- ▶ Trophées, offerts par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, remis au vainqueur en brut de chaque catégorie : Dames, Dames Vétérans*, Messieurs, Messieurs Vétérans*

** La joueuse et le joueur, ayant le meilleur score, gagne le Prix Général Brut qu'ils soient Senior ou Vétéran (classement général issu de RMS).*

NB : Le premier trou en 1 au trou n° 16 sera récompensé par un séjour de 4 jours et 3 nuits, offert par Vacances et Bien - Être, sur la Costa Blanca en Espagne.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

HÉBERGEMENT

Cf. Bons plans sur le site de l'ASGRA



CRITERIUM ASGRA 2019
GOLF DE LA BRESSE
Mercredi 15 & Jeudi 16 Mai 2019
BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

NOM :

PRENOM :

CLUB :

N° DE LICENCE :

INDEX : N° de téléphone :

Email :@

BULLETIN A RETOURNER, PAR COURRIER UNIQUEMENT, ACCOMPAGNE
DES DROITS D'INSCRIPTION (**80 € chèque à l'ordre du Golf de La Bresse**)

(25 € pour les joueurs de La Bresse et du Gouverneur)

avant le 6 mai 2019 à l'adresse suivante :

**Golf de La Bresse
Critérium ASGRA
2958 Route de Servas
01400 CONDEISSIAT**

**Tél. : 04 74 51 42 09
secretariat@golfdelabresse.com**